



Service « Loisirs, Animation, Jeunesse »

04 94 37 22 94 / 06 69 26 42 32
jeunesse@montfortsurargens.fr
dirjeunesse@montfortsurargens.fr

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEILS DE LOISIRS DE MONTFORT-SUR-ARGENS

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR 2025-2026

Réalisé par l'équipe d'animation de la commune de Montfort-Sur-Argens

Sommaire

Fiche Récapitulative	p03
Préambule	p04
Constat.....	p05
Un travail Concerté.....	p06
Objectifs.....	p07
Thématiques.....	p08
Activités.....	p09
Moyens	p10
Quotidien.....	p12
Journée Type.....	p13
Travail d'Equipe.....	p14
Rôles et missions de chacun.....	p16
Relationnel.....	p17
Besoins et Caractéristiques des enfants....	p18
Fiche d'évaluation des animateurs.....	p19
Fiche d'évaluation du projet Pédagogique	p20



Fiche Récapitulative

Organisateur

Mairie de Montfort-Sur-Argens
Service « Loisirs, Animation, jeunesse »
7 Rue de la Rouguière – 83570 Montfort-Sur-Argens

Lieu de l'Accueil de Loisirs

Groupe Scolaire « Octave Vigne »
Pré de Clastre - 83570 Montfort-Sur-Argens

N° de Déclaration

0830220AP000225-E01

Responsable du Service « Loisirs, Animation, Jeunesse »

Thibaut SIMEON
dirjeunesse@montfortsurargens.fr
04 94 47 23 94
06 69 26 42 32

Responsable-Adjointe du Service « Loisirs, Animation, Jeunesse »

Karine AUTHIEU
jeunesse@montfortsurargens.fr
04 94 47 23 94
06 69 26 42 32

Horaires d'ouverture

7h40 - 8h20
16h00 - 18h00

Public Concerné

Enfants scolarisés à l'école Octave Vigne, de 3 à 11 ans

Périodes concernées

Sur le temps scolaire, hors jours fériés
Du 01 septembre 2025 au 04 juillet 2026

Tarifs journaliers

Forfait journalier matin/Soir selon la grille tarifaire
Décision du marie du 8 juin 2022 et conforme à la doctrine de la CNAF (annexe)

Site Internet

Instagram : jeunesse_montfort83



Préambule

Le temps libre des enfants et des adolescents est aujourd'hui plus important quantitativement que le temps scolaire. Les loisirs de ses derniers occupent ainsi une place primordiale dans notre société contemporaine. Cette thématique est donc logiquement devenue le cœur d'une problématique nationale et territoriale.

La volonté de notre commune est d'agir pour l'égalité des chances en permettant au plus grand nombre, au travers des loisirs, d'accéder à la culture, aux savoirs et à la connaissance.

Notre mission d'intérêt public repose sur quatre valeurs fondamentales :

- **Famille** : La mise en place d'un mode de garde à partir d'actions éducatives et pédagogiques doit permettre aux familles de trouver un équilibre entre vie professionnelle et familiale. Il s'agit aussi de mettre en avant l'implication des parents dans le développement des projets d'animation.

- **Coéducation** : Les structures de loisirs ne se substituent pas aux parents mais jouent un rôle complémentaire. L'éducation de l'enfant est globale et permanente. Les activités proposées doivent faire appel à des aptitudes et des capacités différentes de celles sollicitées en milieu scolaire.

- **Qualité** : Organiser des loisirs et des vacances de qualité pour les enfants de la commune âgés de 3 à 17 ans en prenant en compte les besoins psychologiques et physiologiques de chacun d'entre eux, des possibilités qui leur sont données de s'exprimer, de s'impliquer et d'être en situation de réussite.

- **Sécurité** : La prise en compte de la sécurité physique, morale et affective des enfants est une priorité afin de leur permettre de s'épanouir dans un cadre propice à leur développement.

En plus de ces intentions éducatives globales, la municipalité se fixe quatre objectifs éducatifs, communs à tous les types d'actions menées :

- La **Responsabilisation**, qu'elle soit sociale, environnementale ou morale. Il s'agit d'apprendre à répondre de ses actes, d'en assumer l'énonciation, et par suite la réparation.

- L'**Autonomie**, c'est-à-dire permettre l'affirmation de la personnalité de chacun, de l'esprit d'initiative, de l'esprit critique et des capacités créatives de chaque enfant.

- La **Socialisation**, c'est-à-dire accompagner et soutenir le processus au cours duquel l'enfant apprend et intériorise les normes et les valeurs de la société à laquelle il appartient.

- La **Citoyenneté**, c'est-à-dire la formation du citoyen, la pratique de la solidarité, l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension des règles et au respect des autres.

La commune de Montfort-Sur-Argens propose un « Projet Éducatif » permettant d'articuler chaque action communale périscolaire et extrascolaire en faveur de la jeunesse autour d'un même socle commun. Il traduit les engagements, les priorités et les principes éducatifs de la commune en donnant du sens à ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.



Constat

Montfort-Sur-Argens appartient à la « Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ». Il s'agit d'un village templier de 1311 habitants (données INSEE 2015) au riche passé historique, en bordure de la plaine de l'Argens et qui s'étend sur une superficie de 1192 hectares. Il se situe en milieu rural, à 10 kms au nord de Brignoles, entre Gorges du Verdon et littoral. Les principaux secteurs d'activités sont la viticulture et l'artisanat.

Les Accueils de loisirs de la commune sont partie intégrante du « Contrat Enfance Jeunesse », contrat d'objectifs et de cofinancements passé entre la CAF du Var, la MSA et la Commune de Montfort-Sur-Argens. Ces derniers sont sous la tutelle de la DDCS et de la PMI.

Evolution des effectifs de l'école primaire « Octave Vigne »				
Année scolaire	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élémentaires	Nombre de maternelles
2018/2019	134	6	92	42
2019/2020	135	6	97	38
2020/2021	120	6	87	33
2025/2026	99	5	63	36

- En 2020/2021, la chute des effectifs de l'école primaire « Octave Vigne » laisse entrevoir une augmentation de la population pré-adolescente/adolescente sur la commune. Sur le moyen terme, le nombre d'enfants âgés de 3 à 11 ans risque de diminuer pour laisser place à une importante vague d'adolescents âgés entre 11 et 17 ans.

Nous pouvons voir que cette diminution des effectifs continue notamment sur l'année 2025-2026.

- Cependant, malgré cette dynamique défavorable, le nombre d'inscrits aux activités périscolaires ne cesse d'augmenter. À titre d'exemple, le nombre moyen d'enfants inscrits par jour à l'accueil périscolaire sur les mois de Septembre à Décembre 2020, s'est élevée à 60 enfants. Sur l'année 2024/2025 nous avons en moyenne 55 enfants inscrits aux périscolaires.

- L'Accueil Périscolaire de Montfort-Sur-Argens, au-delà de proposer aux familles un équilibre entre vie professionnelle et familiale, doit répondre dorénavant au mieux à sa mission de coéducation, dans le respect des valeurs de l'éducation populaire, en donnant un sens commun et de la cohérence aux différentes actions menées autour de ces mêmes enfants.

- De plus, l'évolution de notre société moderne a fait apparaître de gros changements : nouveaux modèles sociaux et familiaux, rupture des modalités d'apprentissages. Ainsi l'accompagnement des publics est plus que jamais d'actualité dans les domaines périscolaires et extrascolaires.

Plusieurs variables internes sont aussi à prendre en compte :

* L'âge des enfants présents. En effet, l'école « Octave Vigne » est une école primaire, et l'Accueil Périscolaire regroupe donc toutes les tranches d'âges de 3 à 11 ans.

* Le public accueilli. Il est composé principalement d'enfants participant régulièrement à tous les temps périscolaires et extrascolaires de la commune, connaissant donc l'organisation, les locaux et les animateurs.

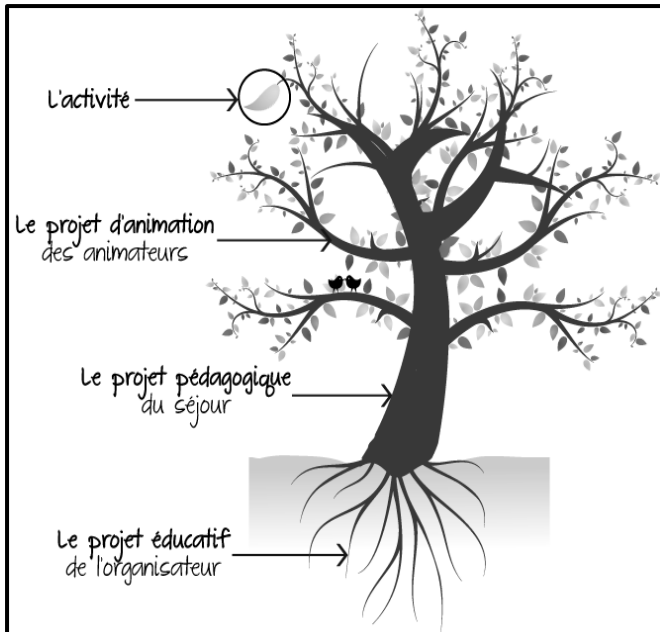
* Montfort-sur-Argens est une commune rurale. Les valeurs d'écocitoyenneté sont cependant peu présentes chez les enfants, qui connaissent peu ou mal leur environnement proche.

D'où la problématique suivante :

Comment favoriser des notions de citoyenneté et de respect de l'environnement à partir d'une organisation spécifique, d'activités diversifiées et adaptées à toutes les tranches d'âges ?



Un Travail Concerté



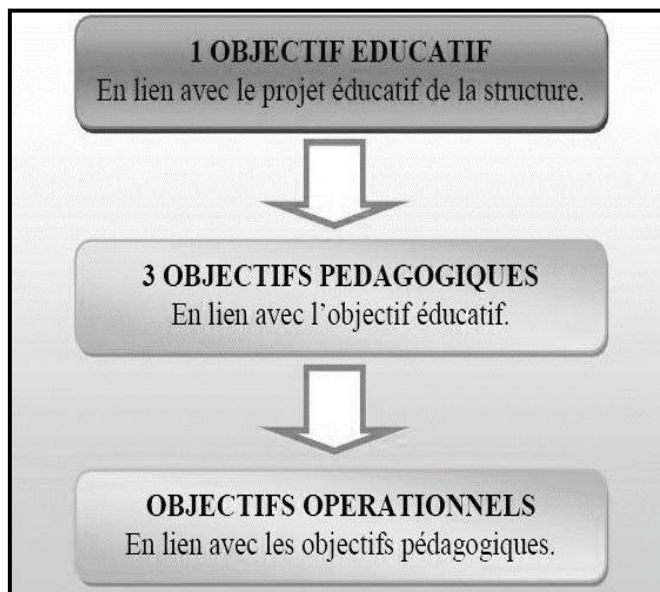
Chaque équipe d'animation se doit d'élaborer un projet pédagogique. Nous suivrons donc le déroulement explicité ci-dessous.

Le projet éducatif est rédigé par le Service « Loisirs, Animation, Jeunesse » de la commune de Montfort-Sur-Argens. Il définit les valeurs de la politique éducative communale et concerne l'ensemble des actions qu'il organise.

Le projet pédagogique est rédigé par l'équipe de direction du service, en concertation avec les animateurs. Sur la base du projet éducatif, il précise les objectifs du service et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Ce projet sera spécifique à un équipement, à une période et à une équipe.

Le projet d'animation est élaboré par l'équipe d'animation. Sur la base du projet pédagogique, il s'agit de traduire les objectifs et les moyens en un ensemble d'activités autour d'un thème central. Les projets d'animation seront spécifiques à un équipement et à une tranche d'âge.

Le projet d'activité est élaboré par un ou plusieurs animateurs. À partir du cadre fixé par le projet d'animation et en concertation avec les enfants, il précise de manière détaillée le fonctionnement d'une activité. Il ne dure que le temps de l'activité.



Afin de répondre à nos objectifs et à notre problématique, trois objectifs pédagogiques sont développés. Des objectifs opérationnels correspondant à chacun d'entre eux sont ensuite proposés. Il s'agit d'une action précise et limitée comportant un verbe d'action et un sujet : l'enfant. Il doit être évaluable et associé à des moyens. L'évaluation devient elle aussi une variable importante. En effet, pour bien construire son travail, l'homme a besoin de se repérer par rapport à ce qu'il fait et ce que nous attendons de lui.



Objectifs

L'objectif éducatif mis en avant dans ce projet pédagogique est : **L'ECO-CITOYENNETE**

L'éco-citoyenneté est la conscience d'appartenir à un environnement qui garantit son existence. Ceci implique que, comme tout citoyen, nous avons des droits et des devoirs envers un territoire : le droit, par exemple, de jouir d'un environnement sain, et le devoir, par contre, de ne pas le polluer afin de le conserver.

Agir de manière respectueuse envers l'environnement, et prendre conscience que chacun de ses actes au quotidien à une incidence nécessitent un réel apprentissage.

Au-delà, il s'agit aussi d'appréhender au mieux le « vivre ensemble » en offrant aux enfants Montfortais les moyens de grandir et de s'épanouir, en étant conscient d'eux-mêmes, des autres, et de leur environnement. L'accueil périscolaire doit être perçu comme un lieu permettant à tous les enfants un espace d'apprentissage de la vie collective et du respect de l'autre.

❖ Permettre à l'enfant de fonctionner librement dans un cadre

Objectifs
Opérationnels

- Etre capable de participer à l'élaboration des règles de vie
- Etre capable de participer aux activités
- Etre capable de se positionner dans un espace spécifique

❖ Aider l'enfant à mesurer l'impact de ses actes

Objectifs
Opérationnels

- Etre capable de préserver sa propre sécurité et celle des autres
- Etre capable de vivre ensemble
- Etre capable de protéger son environnement (EEDD)

❖ Pousser l'enfant à avoir une conduite responsable

Objectifs
Opérationnels

- Etre capable d'exécuter correctement une tâche confiée
- Etre capable d'expliquer une règle, d'arbitrer un match
- Etre capable de prendre soin du matériel et des locaux utilisés



Thématique

L'ENFANT, CITOYEN DE DEMAIN !

Le projet éducatif de la commune de Montfort-Sur-Argens offre une place importante à la notion d'appropriation de son territoire de vie. Il est en effet essentiel de travailler l'image que les différentes générations peuvent transmettre à travers leurs idées et leurs actes sur l'environnement et leur patrimoine.

Il s'agit de favoriser la relation de l'enfant à la nature par une approche concrète et une mise en situation directe de responsabilité et de respect vis à vis de l'environnement. Cela passe d'abord par une découverte de l'environnement qui nous entoure pour pouvoir l'apprécier, puis par la mise en place d'actions pour le préserver, pour enfin veiller à sa protection.

L'équipe d'animation étant particulièrement attachée au respect de l'environnement, cet enjeu est tout naturellement central dans le fonctionnement de l'accueil périscolaire.

La démarche mise en place doit favoriser la construction progressive de la responsabilité de l'enfant, de son autonomie, de son sens critique, de sa capacité à négocier et discuter.



Activités

Les activités sont un moyen de répondre aux différents besoins des enfants. Elles prennent en compte le rythme des enfants et l'évolution de ces derniers tout au long de l'année. Elles permettent un travail sur l'imaginaire, qui une fois maîtrisé, permet l'appréhension de la socialisation et de l'autonomie. Les activités à partir d'éléments naturels ou de récupération sont privilégiés par l'équipe car répondent à une problématique durable et d'éco-citoyenneté.

Les programmes de l'école maternelle précise : « C'est par le jeu, l'action, la recherche autonome, l'expérience sensible que l'enfant, selon un cheminement qui lui est propre, y construit ses acquisitions fondamentales ». Pour les élèves de cycle 2 et 3, il est important de préciser que le jeu forme l'esprit au travail et favorise la socialisation. Dans le jeu, l'enfant apprend à se soumettre à des règles qui organisent sa relation avec autrui, partenaire ou adversaire. Il apprend en même temps la solidarité et l'affrontement avec l'extérieur du groupe.

Les espaces de jeux

Afin de s'adapter aux différents rythmes des enfants et de permettre à ces derniers de commencer et/ou de finir la journée dans les meilleures conditions possibles, nous proposons systématiquement plusieurs espaces thématiques (symbolique, dessin, lecture, construction ...).

Les activités autonomes

Un espace met à disposition des enfants des activités « clef en main » qu'ils pourront réaliser de façon autonome et répondant aux objectifs fixés par l'équipe d'animation. Ces derniers seront renouvelés régulièrement.

Les activités sportives

Un soir par semaine, un animateur propose une activité sportive pendant toute la durée de l'accueil périscolaire.

Les activités nature

De nombreuses activités péri et extrascolaires sont organisées tout au long de l'année autour du potager du groupe scolaire « Octave Vigne ». L'accueil périscolaire joue donc un rôle important dans la mise en place de ce dernier en permettant un entretien et un suivi régulier.

Les jeux de société

Une place importante est donnée à l'apprentissage des jeux de règles. En partenariat avec la Ludothèque Leï Jougadou de Draguignan, nous chercherons à découvrir tous les types de jeux (coopération, hasard, stratégie, adresse, compétition). Le jeu est fondamental pour le bien-être et le développement de tout enfant. Quand les enfants jouent, ils développent différentes habiletés : ils réfléchissent, résolvent des problèmes, s'expriment, bougent, coopèrent, font appel à leurs impressions... Ces jeux sont ainsi une préfiguration de ce que sera la vie en société avec leurs règles, leurs contraintes et leurs satisfactions. Les jeux de règles ont donc une visée éducative.

Les activités de projet

Chaque animateur propose un projet d'animation par trimestre. Un espace spécifique est réservé pour ces activités. Chaque jour de la semaine correspond à un projet spécifique, à destination d'un nombre d'enfants et d'une tranche d'âge défini à l'avance. Les enfants ne sont pas obligés de participer à un atelier. Nous essayons dans la mesure du possible de proposer une alternance entre des activités individuelles et collectives. Les activités peuvent s'adapter à un public de maternelles et d'élémentaires. L'étayage de l'adulte et des notions de didactique sont donc nécessaires.



Moyens

Moyens temporels

L'accueil périscolaire est ouvert pendant le temps scolaire, hors jours fériés :

- Le matin, de 7h40 à 8h20, du Lundi au Vendredi (sauf mercredi).
- Le soir, de 16h00 à 18h, le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Moyens spatiaux

Le 22 Septembre 2012, Monsieur le Maire Éric Audibert et tout le conseil municipal, inaugurent la nouvelle école de la commune dont le nom provient de Octave Alexandre Vigne, homme politique français né à Montfort-sur-Argens (1867-1945). Cette dernière met à disposition de l'accueil périscolaire les espaces de qualité suivants :

1 Salle Multi-Activités	1 Salle de Classe	1 Cours	1 Préau	1 espace jardinage
-------------------------	-------------------	---------	---------	--------------------

À partir des espaces ci-dessus, le public pourra s'orienter vers différentes zones spécifiques :

- L'espace « Dessin » met à disposition des enfants des supports différenciés, source de découvertes artistiques.
- L'espace « Jeux de société », mis en place en partenariat avec la Ludothèque de Draguignan, propose un échantillon de jeux de règles pour les enfants de 3 à 12 ans.
- L'espace « Lecture » offre un espace détente et propose des ouvrages en provenance de la médiathèque municipale.
- L'espace « Jeux de Construction » qui développent non seulement les compétences motrices des enfants mais aussi leur inventivité.
- L'espace « symbolique » propose une cuisine, de la dinette et un circuit de voiture.
- L'espace « jeux sportifs » se déroule dans la cour de l'école.
- L'espace « Jeux Autonomes », propose plusieurs activités thématiques accessibles sans la participation d'un animateur.

Moyens financiers

Le budget prévisionnel annuel atteint la somme de **1200 €**.

Ce dernier concerne uniquement les dépenses en termes de matériel.

Moyens humains



Ce service fonctionne sur inscription préalable, et est proposé aux mineurs scolarisés à l'école « Octave Vigne » âgés de **3 à 11 ans**. L'accès est possible, par dérogation accordée par le Conseil Municipal, à d'autres enfants non scolarisés sur la commune.



Le fonctionnement s'appuie sur l'assouplissement des taux d'encadrements périscolaires mis en place par le Projet Educatif de Territoire dans le cadre de la Réforme des rythmes scolaires, à savoir 1 animateur pour 14 enfants maternels, et 1 animateur pour 18 enfants élémentaires.



Accueil des enfants en situation de handicap :

La loi d'orientation sur le handicap pose les principes suivants : la non-discrimination et l'accès de tous à tout, en particulier aux droits communs.

L'accueil périscolaire de la commune de Montfort-Sur-Argens est un organisme dit « non spécialisé ». Toute demande d'inscriptions doit obligatoirement faire l'objet en amont d'une rencontre avec la famille et l'enfant concerné, afin de s'assurer et d'échanger au sujet de la



faisabilité de cet accueil. Un dossier précis, réalisé par la famille et les équipes médicales, portant sur les caractéristiques du handicap de l'enfant, devra être remis au directeur du service.

En cas de réelle impossibilité de réalisation (locaux inadaptés, personnel non formé, activités incompatibles ...), les familles devront s'orienter vers des structures dites « spécialisées ».



L'équipe pédagogique est la suivante :

NOM Prénom	Fonction	Diplômes
Permanents		
SIMEON Thibaut	Directeur	Master MEEF
AUTHIEU Karine	Directrice-Adjointe	BAFD
SAGE Vanessa	Animatrice	BAFA
HENEDIA Marilou	Animatrice	BAPAAT
MENET Samya	Animatrice	CAP Petite enfance

La composition de l'équipe respecte obligatoirement la réglementation, à savoir :

- Au moins **50% de diplômés BAFA** ou équivalents
- Un maximum de **20% sans formation**
- Un nombre de stagiaire qui varie en fonction de ces deux impératifs.

Les animateurs font l'appel dans les différentes classes, puis rassemblent les enfants dans la salle multi-activités.

Les animateurs se partagent ensuite les tâches suivantes :

- Une activité à l'intérieur (activité manuelle, individuelle ou collective, jeux calmes ...).
- Une activité sportive en extérieur.
- Accueil des parents et pointage des enfants sur le logiciel de gestion des présences.
- Surveillance extérieure.

Un planning a été mis en place afin que chaque adulte puisse occuper tous les postes chaque semaine, permettant un renouvellement constant des idées et des projets.



Prestataires d'activités :

Dans le cas d'un intervenant extérieur, nous travaillons sous convention et contrôlons systématiquement la validité des diplômes, carte professionnelle et agréments. Ce dernier ne sera jamais seul avec les enfants, nos animateurs seront présents et coanimeront à ses côtés si besoin.

Moyens matériels



Matériel fongible nécessaire à la réalisation d'activités manuelles :

Papier crépon, feuilles blanches et de couleurs, pinceaux, feutres, crayons de couleur, ...

Des commandes de matériel fongible sont régulièrement réalisées.



Matériel pérenne :

Livres, bande-dessinée, documentaires (En provenance de la Médiathèque municipale)

Jeux de société divers : Partenariat avec la Ludothèque Leï Jougadou de Draguignan

Matériel sportif divers: Badminton, Ping-pong, Tchoukball, Basket, VolleyBall, Football ...



Matériel audio-visuel :

Matériel de sonorisation / lumières / machine à fumer

Lecteur dvd / Vidéo projecteur / Caméra

Console de jeux / Ordinateurs



Quotidien

Vie quotidienne

Le respect des besoins et des rythmes des enfants entraîne la mise en place d'un emploi du temps composé de différentes phases précises. Ces dernières varient dans leur définition en fonction des publics ciblés.

- **Accueil Périscolaire du matin**

- 7h40 : Ouverture de l'accueil périscolaire.

- 7h40 à 8h10 : Respect du rythme des enfants. Pas d'activités proposées, mais plutôt un accompagnement des enfants selon leurs souhaits. Mise à disposition de tous les espaces de l'accueil.

8h10 à 8h20 : Les enfants récupèrent leurs affaires et se rassemblent dans la salle multi-activités. Dans le calme, un rappel des règles est effectué par les enfants eux-mêmes, puis un temps d'échange « Quoi de neuf ? » est mis en place.

- 8h20 : Les enfants maternels sont conduits à leurs enseignants. Les élémentaires sortent dans la cour de récréation.

- **Accueil Périscolaire du soir**

- 16h00 : Appel des enfants inscrits dans les classes

- 16h00 à 16h20 : récréation + goûter

- 16h20 à 17h00 : Activités dirigées

- 17h00-18h00 : Mise en place des activités et espaces prévus.

Règles de vie

Les règles de vie, reflet de la citoyenneté, permettent d'établir un cadre mettant en avant droits et devoirs de chacun ainsi que les codes de notre société.

Elles sont développées dans le Règlement Intérieur de la commune.

Il est cependant nécessaire de mettre en évidence certaines d'entre elles :

- Les objets personnels ne sont pas recommandés. Il est précisé aux familles que le Centre de Loisirs se décharge de toutes responsabilités en cas de vol ou de dégradation d'objets personnels de valeurs.

- La consommation d'alcools et de drogues est strictement interdite sur le centre.

- Le règlement intérieur de l'accueil de loisirs définit les sanctions existantes en cas de violence morale ou physique.

Soins et Accidents

La salle multi-activités dispose d'une armoire à pharmacie constituée des produits autorisés en accueil collectif de mineurs et des traitements PAI des enfants inscrits. Les animateurs seront amenés à réaliser des soins. Le Directeur des temps périscolaires occupera la fonction d'Assistant Sanitaire et sera donc le référent principal de la santé des enfants et de l'hygiène.

Aucun traitement ne sera délivré sans ordonnance ou PAI. L'ensemble des soins sont consignés dans le cahier d'infirmerie. Dans le cas d'un accident qui pourrait se révéler grave, les animateurs ont pour obligation de prévenir les pompiers puis le directeur du périscolaire. Les parents sont ensuite immédiatement contactés.

Travail d'Equipe



Les réunions de création / de préparation

L'objectif ici est la créativité et la recherche d'idées. Le but est que chaque participant fasse des suggestions. La directrice joue un rôle important car elle doit susciter la réflexion de son équipe. Cette réunion se déroulera pendant les réunions d'équipe périscolaire, afin de mettre en avant les objectifs et les activités de la période considérée.

La réunion de service et de régulation

Quotidiennement, lors de temps informels, une partie de l'équipe d'animation se réunira afin de faire le bilan de la journée, d'analyser les difficultés éventuelles, de rechercher des solutions, de faire des mises au point sur la journée du lendemain.

Les Méthodes Pédagogiques

Les méthodes pédagogiques ne sont pas les mêmes selon l'animateur et/ou l'activité prévue.

Nous pouvons distinguer trois démarches principales :

- La démarche inductive : l'équipe d'animation ne donne pas directement le savoir, elle met en place une situation d'apprentissage permettant à l'enfant de trouver ce savoir par lui-même.
- La démarche déductive : le savoir est apporté directement à l'enfant qui le reçoit puis l'applique simplement.
- La démarche analogique : L'équipe d'animation effectue la tâche sous les yeux des enfants qui la reproduisent alors sous forme de mimétisme (fréquent lors des activités sportives).

Dans le cas d'une pédagogie participative, le déroulement de l'animation ne pourra être entièrement planifié, car celui-ci dépendra des choix faits par les enfants, de leurs motivations, de leur efficacité, du niveau d'approfondissement auquel ils souhaiteront arriver sur chaque activité.

Dans le cas d'une pédagogie moins participative, l'animation sera planifiée plus précisément. Il sera important de faire émerger un "fil conducteur", un enchaînement de séquences qui permet d'avancer sur tous les objectifs fixés.

La Formation

La formation est un élément primordial de l'animation. Expériences, connaissances, méthodes se doivent d'être partagés pour qu'une réelle évolution puisse apparaître. Pour cela, différents dispositifs peuvent être mis en place :

- Réunions de préparation / de service / de régulation
- Évaluations afin de proposer des apports différenciés
- Mise en place de cahiers de jeux et de chants pour étoffer le répertoire d'animation de chacun
- Évaluations formatives (pendant l'année) permettant une réflexion personnelle
- Proposer des solutions, être à l'écoute et disponible
- Fiche d'activité à disposition des animateurs
- Climat d'entraide dans l'équipe d'animation
- Mise à disposition de jeux clé en main



L'Évaluation

Il est connu que l'on apprend de ses erreurs. Sans erreur, aucune progression n'est possible. L'évaluation est en lien direct avec la formation. Cette dernière permettra de relever les points positifs et négatifs rencontrés tout au long du séjour afin d'améliorer les vacances à venir. On évaluera au cours du Centre de Loisirs du Mercredi :

- Les personnes

Les animateurs stagiaires se feront évaluer par l'équipe de direction. La grille d'évaluation qui précise les savoirs, savoir-être et savoir-faire qui seront évalués est remise par le centre de Formation en fin de période. Les autres animateurs sont évalués si besoin, ou s'ils le souhaitent.

- Les activités

Cette évaluation sera effectuée pendant les réunions de régulation. Elle aura comme objectif de permettre à l'animateur de distinguer et de comprendre ses erreurs dans l'optique de se donner divers moyens d'y remédier.

- Le projet pédagogique (ANNEXE)

Réalisée en fin d'année scolaire, cette évaluation permet de vérifier la cohérence du projet pédagogique par rapport aux objectifs fixés. Elle vise la formation de l'équipe de direction. Les critères de réussite nécessaires à la réalisation des objectifs opérationnels puis le taux de réussite par groupe seront analysés. Les critères de réussite ne sont pas exhaustifs et pourront évoluer.

- Les dispositifs / les actions / les moyens

Au cours des réunions d'équipe périscolaires, les éléments qui ont posé soucis (prestataires, ménage, organisation ...) peuvent être évoqués afin d'y remédier si possible. Un questionnaire de satisfaction peut être remis aux enfants et aux parents si besoin.

Nous distinguons ainsi 4 types d'évaluations différentes :

- **L'évaluation diagnostique** : permet de découvrir les connaissances des animateurs au début du séjour. Cela offre ainsi un cadre pour distinguer les futures évolutions de chacun ;
- **L'évaluation formative** : Elle s'effectue en cours de séjour et permet d'analyser les points qui apparaissent comme étant encore des difficultés. L'objectif sera alors d'y répondre ;
- **L'évaluation sommative** : en fin de séjour, à partir de critères prédéfinis (ANNEXE 1) ;
- **L'évaluation informelle** : à partir d'une observation spontanée, elle correspond à un conseil oral qui intervient sur le terrain. Son objectif est de faire réaliser à la personne l'erreur qu'il vient d'effectuer sur différents domaines (organisation, vie quotidienne, ...)



Rôles et Missions de chacun

<u>FONCTION</u>	<u>RÔLE ET MISSIONS</u>
Le Directeur	<ul style="list-style-type: none"> - Garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants et du personnel; - Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique, de son évolution, de son évaluation et de sa régulation; - En charge de la coordination et de l'animation de l'ensemble du personnel; - En charge la gestion quotidienne du centre (financière, administrative et matériel); - Gestion des relations avec les différents partenaires et prestataires ainsi qu'avec les familles; - Rôle de formation envers l'assistant sanitaire et les animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
L'Assistant Sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable par délégation de la santé des enfants et de l'hygiène ; - Responsable des traitements des enfants et de l'infirmerie ; - Travaille en collaboration avec le directeur du centre pour le bien-être des enfants ;
L'Animateur	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du projet pédagogique et des projets d'activités définis en équipe ; - Ponctualité ; - Respect de la hiérarchie ; - Garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants ; - Anime et organise la vie quotidienne et les activités de loisirs des enfants; - A l'écoute des enfants et de leurs collègues de travail ; - Garant du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie ; - Participe aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.
Le Surveillant de Baignade	<ul style="list-style-type: none"> - Il prépare la baignade : il fait le point avec l'équipe d'animation, il connaît les appréhensions des enfants, si besoin il aménage la zone de baignade. - Il surveille la baignade : il assure la sécurité de tout le groupe, il fait respecter les règles en développant un esprit de prévention chez les jeunes. - Il porte assistance à un enfant baigneur en détresse et prodigue les gestes de secours nécessaires, - Il connaît et faire respecter la réglementation des baignades.



Relationnel

Relations enfants/enfants

Types de relations	Objectifs	Dispositifs
<ul style="list-style-type: none"> - entraide - convivialité - respect - dynamique - affectif - solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser les échanges - favoriser la confiance en soi - favoriser le dynamisme de groupe - favoriser les temps propres à l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - développer les échanges pendant les temps informel - jeux collectifs - aménagement de temps libre (développer liens, amitié, connaissance de l'autre, affinités) - mettre en place des temps de parole (forum quotidien) - jeux d'expression et de confiance

Relations adultes/enfants

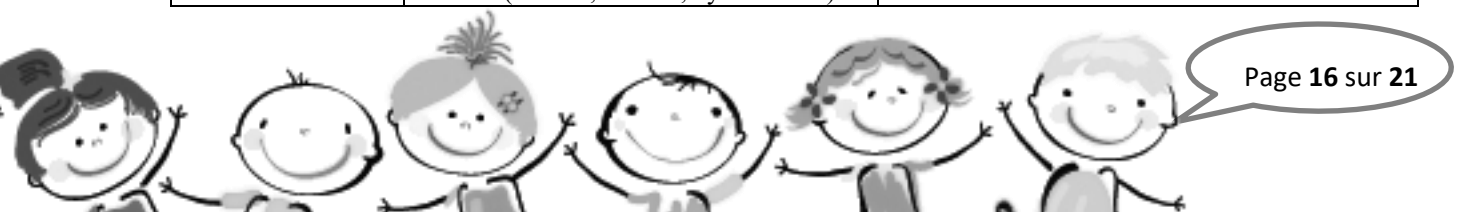
Types de relations	Objectifs	Dispositifs
<ul style="list-style-type: none"> - écoute - respect - critique - dynamique - aide - confiance - cohérence 	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser les échanges - favoriser les moments d'expression et d'écoute - favoriser la participation des enfants - favoriser la dynamique de groupe - développer le respect des règles, des droits et des devoirs 	<ul style="list-style-type: none"> - relation éducatives - activités sécurisées et point de repères - « Forums » - boîte à idée, à râler, à bravo - jeux collectifs - animateurs présents avec les enfants pendant les temps informels.

Relations adultes/adultes

Types de relations	Objectifs	Dispositifs
<ul style="list-style-type: none"> -communication - respect - écoute - critique - solidarité - affectif 	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser les temps de concertations - favoriser les échanges - favoriser le partage des savoirs et des techniques - favoriser les discussions 	<ul style="list-style-type: none"> - réunions - fiches d'activités - temps de pause

Relations adultes/familles

Types de relations	Objectifs	Dispositifs
<ul style="list-style-type: none"> - informations - convivialité - confiance - échange - respect - implication dans la vie de centre 	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser l'accès aux documents (transparence du centre) - favoriser les échanges - respect de l'individu - favoriser un retour des parents sur la vie du centre - donner une bonne image du centre (sérieux, valeurs, dynamismes) 	<ul style="list-style-type: none"> - réunion d'information (si nécessaire) - exposition, spectacle, kermès - disponibilité de l'équipe - accueil parents - enquête de satisfaction (évaluation formative) - participent à l'utilisation des boîtes.



Besoins et Caractéristiques des enfants

	Caractéristiques	Besoins	Comportement	Activités
Enfants de 3 à 5 ans (petite enfance)	L'enfant marche bien Croissance intense et rapide Meilleure coordination Meilleure connaissance du corps Pas de différence entre garçon et fille Bonne maîtrise du langage	Besoin de sécurité, d'affection, d'une vie réglée, de communiquer Besoin de sommeil de repos Besoin de faire seul, de changer d'activités souvent, de son doudou	Trois ans : crise d'opposition L'enfant est égocentrique, très observateur L'imagination prend son essor: fabulation, goût pour la fiction Age du "Pourquoi ?" Age de l'imitation du geste et de la parole. Confiance illimitée en l'adulte	Jeux au sol : se traîner, ramper, grimper, sauter, marcher en équilibre Jeux de coordination des gestes Jeux de simulation, d'imitation. Découverte des autres; de lui même, des matériaux Histoires, marionnettes, Collectionner, classer...
Enfants de 6 à 8 ans	Période de croissance forte. Grande attention, capable de se fixer. Intelligence toujours en éveil Qualité d'adresse, d'audace, d'habileté, d'équilibre. Toujours fatigable. Affirmation de la personnalité, du caractère	Besoin de sommeil, de repos, d'efforts physiques, de rythmes différents. Besoin de rêver, de créer, d'explorer, d'imiter l'adulte, de découvrir (curieux de tout). Besoin de compétition, d'être pris au sérieux, de règles, de mentir, de braver l'interdit. Besoin d'indépendance	Grande curiosité pour le monde réel. De plus en plus d'échanges. Se passionne Formation de groupes Prend ses distances par rapport à l'adulte. Détache le vrai de l'imaginaire. Il a des héros qu'il imite, auquel il s'identifie.	Moments d'activités organisées et de moments d'activités de libre choix. Début des jeux collectifs et à règles simples. Début du foot, Bricolage. Jeux de construction, cabane. Jardinage Découverte de la nature. Jouer la comédie, chanter, danser, parler. Activités permettant le rêve, l'évasion.
Enfants de 8 à 11 ans	Ralentissement de la croissance. Prise de conscience de son corps. Mise en place des bases du raisonnement Socialisation Filles et garçons: centres d'intérêts différents Prend ses distances par rapport à l'adulte (parfois une certaine agressivité) Esprit critique	Besoin de sommeil, repos Besoin d'efforts, de vie en collectivité, de copains, de règlements Besoin de justice, de secret, d'expérimenter, d'indépendance dans un milieu sécurisant, d'être écouté Besoin de découvrir le monde, d'explications réelles des choses.	Prédilection pour les activités physiques mais manque d'endurance. Il récupère vite. Formation de groupes: notion de bande et de leader malgré un esprit individualiste. Besoin de compétition.	On peut dire qu'avec ces enfants, tout marche. Activités importantes mais dosées. Jeux collectifs et d'équipes, jeux de pleine nature et sportifs. Activités scientifiques et techniques



Fiche d'Evaluation des Animateurs

NOM, Prénom :	FONCTION :				
Compétences et Connaissances	1	2	3	4	5
SANTE ET SECURITE					
Garantir la sécurité morale et affective des enfants					
Garantir la sécurité physique des enfants (rythme et besoin)					
Avoir un comportement responsable					
Donner des soins «basiques» en cas de petits accidents					
Connaître l'essentiel de la réglementation (encadrement, sorties)					
Respecter les règles de vie et de fonctionnement en collectivité					
AU SEIN DE L'EQUIPE					
Etre capable de travailler efficacement en équipe					
Etre force de proposition					
Faire preuve de motivation					
Etre à l'heure					
Etre capable de se documenter					
Etre capable de gérer sa fatigue					
Etre capable de s'exprimer correctement					
Etre capable d'analyser les actions d'animation					
Connaître un répertoire de jeux/chants					
L'ACTIVITE					
Sait gérer un temps d'accueil					
Sait gérer un temps de repas					
Sait gérer un temps calme					
Anticipe et prépare ses activités					
Sait mener une action d'animation					
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants					
S'implique dans l'activité					
Sait créer un « imaginaire» pendant une animation (trame)					
RELATIONS / PARTENARIATS					
Communication avec les parents					
Communication avec les intervenants					
LE PROJET					
Connaître le projet pédagogique					
EVALUATION					
OBSERVATIONS :					
Fait le _____ à _____					

Fiche d'Évaluation du Projet Pédagogique

ACCUEIL PERISCOLAIRE 2017/2018				
Objectif éducatif : La Socialisation	Critères de réussite	De 1 à 19	De 20 à 39	De 40 à 60
Permettre à l'enfant de fonctionner librement dans un cadre				
Etre capable de participer à l'élaboration des règles de vie	Réalise et participe à l'affichage des règles			
Etre capable de faire des choix, de participer activement à la vie du centre	Utilise correctement les espaces disponibles			
Etre capable d'avoir un comportement adapté au cadre établi	Respect des règles données			
Aider l'enfant à mesurer l'impact de leurs actes				
Etre capable de préserver sa propre sécurité et celle des autres	À une conduite responsable			
Etre capable de vivre ensemble	Ne met pas en place de conflits			
Etre capable de protéger son environnement (EEDD)	Fait attention aux déchets qu'il produit			
Pousser l'enfant à avoir une conduite responsable				
Etre capable d'exécuter correctement une tâche confiée	Réalise entièrement une des activités proposées			
Etre capable d'expliquer une règle, d'arbitrer un match	Participe aux activités sportives proposées			
Etre capable de prendre soin du matériel et des locaux utilisés	Range le matériel utilisé			
ANALYSE				
POURQUOI ? (moyens, personnes, matériel,...)				
BILAN	COHERENCE DU PROJET			
	Oui		non	

**MERCI DE
VOTRE
ATTENTION**



Commune de MONTFORT-sur-A

Envoyé en préfecture le 13/06/2022

Reçu en préfecture le 13/06/2022

Affiché le

ID : 083-218300838-20220608-DEC2022_001A-AI

DECISION du MAIRE

N° 2022/001 du 08 juin 2022

TARIFS SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Le Maire de la Commune de Montfort-sur-Argens,

VU l'article L2122-22 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2020/041 en date du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire la possibilité de fixer, dans les limites d'un montant de 200 €, les tarifs de droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, les droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

Vu l'arrêté n°2017/257 du 21 septembre 2017 modifiant la régie de recette pour l'ensemble des activités périscolaires et de loisirs.

DECIDE

Article 1er : À compter du 1^{er} septembre 2022, les tarifs des différents services d'accueils périscolaires et extrascolaires sont fixés comme suit :

Restauration scolaire Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Repas enfant	3.40 €
	Repas adulte	4.45 €
	« Majoration hors délais »	4.30€

Périscolaire (Accueil matin + soir)	QF	Tarif / séquence	Forfait journalier Matin + soir
	0 à 500	0.75€	1.50€
	501 à 999	1.05€	2.10€
	1001 à 1500	1.10€	2.20€
	1501 et +	1.30€	2.60€

ALSH mercredi & vacances scolaires	QF x 1.2% Avec un tarif minimum de 5€ et un tarif maximum de 16€ pour la journée (Repas goûter compris)
------------------------------------	---

Club Adolescents- Forfait annuel Le vendredi soir de 18h à 20h	15.00€
---	--------

Sorties Club Ados Forfait par sortie	10.00€
---	--------

Évènements organisés par le service Ticket	1.00€
---	-------

Article 2 : L'inscription de l'enfant ou de l'adolescent ne sera effective qu'après le rendu du dossier complet et du paiement les jours d'inscription auprès du régisseur de recettes.